



UCIAPL.com
SAINT AMBROIX

NAISSANCE DE L'UCIAPL

NOUVELLE FORCE ÉCONOMIQUE SUR
SAINT AMBROIX

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons aujourd'hui le premier bulletin d'information de notre association ainsi que nous nous étions engagés à le faire.

Préalablement à toutes infos, nous tenons à vous remercier très chaleureusement et très sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée et du soutien apporté au cours de cette première campagne d'adhésions, dont l'action se poursuit toujours, à l'heure actuelle.

Ce premier bulletin annonce comme un faire-part la naissance d'une nouvelle force économique sur Saint-Ambroix qui a choisi de s'appeler « **UCIAPL** ».

La fusion entre UCIA et CCAPL souhaitée par la CCI car nécessaire à la **mise en place du plan FISAC sur notre commune en 2006**, s'est révélée plutôt difficile à gérer, et a sans doute mis un peu plus de temps qu'il n'en fallait pour se faire.

De nombreux problèmes se posèrent déjà, dès le départ, quant à la composition du bureau qui devait être déposée en sous-préfecture avec les statuts de notre nouvelle association.

Il fut nécessaire, en effet, d'y apporter quelques remaniements qui entraînerent une redistribution des postes laissés vacants après le départ de certains, et d'autres en suite, dont le comportement est rapidement apparu incompatible ou inadmissible avec l'état d'esprit et les qualités morales attachées à l'image que l'UCIAPL veut défendre et communiquer aujourd'hui.

Puis partirent ceux qui voulaient bien de la fusion pour les avantages « pécuniaires » du plan FISAC, mais qui voulaient surtout ne rien changer, notamment sur les moyens financiers à se doter, afin de développer des actions de communication et de marketing adaptées à notre monde moderne.

Plus précisément, ils trouvaient que 100,00 euros de cotisation annuelle soit 8,33 euros par mois, soit encore 55,00 de nos anciens francs étaient élevés.

D'un côté, on veut bien recevoir et de l'autre pas donner ! Quid ?

Malheureusement, cet état d'esprit montra ses limites par le passé avec l'éclosion d'une seconde association, du fait de divergences de vue, de méthodes et d'objectifs à atteindre selon les personnalités en présence, considérant que l'association était à leur

service, alors que ce sont eux qui sont au sien. Aujourd'hui encore, ces vieux démons ne désarment pas dans l'esprit de certains, comme par exemple soutenir le projet du tracé OUEST 11, passant à l'écart de notre cité pour aller servir les intérêts de la commune des MAGES et de fait, appauvrir la nôtre, alors qu'ils sont eux-mêmes des acteurs économiques de Saint-Ambroix.

Regardons comment se porte l'économie à BARJAC, LES MAGES (30) RUOMS, Les VANS (07) où la déviation passe à proximité du centre ville, et puis celle de LA BLACHERE et VILLENEUVE DE BERG (07), LAURIOL (26) ... où elle passe à l'écart. Les 2 types de situation parlent d'eux-mêmes.

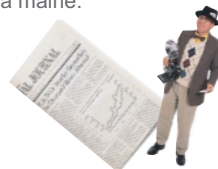
Il faudra qu'ils nous expliquent un jour, car nous n'avons peut-être pas tout compris de cette stratégie ?

De ce point de vue, nous devons nous mobiliser pour soutenir le PLU incluant le tracé OUEST 2 présenté par notre maire et son conseil municipal, si nous voulons « VIVRE » et non « SURVIVRE » dans notre belle ville de Saint-Ambroix.

Mais réjouissons nous car aujourd'hui, la fusion est bel et bien faite, et se prévaut d'une existence parfaitement légale, officiellement depuis le 1er juin 2005, après l'assemblée générale du 9 février 2005, déclarant la volonté de fusionner les 2 associations.

Près de « 4 mois » furent donc nécessaires pour aboutir à la fusion !

Au même moment s'enchaînèrent les réunions des commissions « communication », « animations », « tourisme » et « sécurité routière » ; mais rapidement les 2 dernières citées furent abandonnées car elles relevaient davantage de l'action de l'office de tourisme et des responsabilités de la mairie.



CÔTÉ COMMUNICATION
PRESSE – RADIO ET INTERNET

A ce jour, les contacts avec la presse telle que « Midi Libre » et « La Croix du Midi – L'Hebdo Loisirs », ainsi qu'avec les radios « Nostalgie » et « France Bleu Gard Lozère » sont établis pour relayer nos animations. A ce propos, vous trouverez ci-joint le calendrier des animations que nous avons élaboré à ce jour.



WWW.UCIAPL.COM

LE SITE INTERNET DES COMMERCANTS
DE SAINT AMBROIX

Au sujet de notre site internet, nous avons le plaisir de vous informer enfin, qu'il sera en ligne début août 2005.

Nous en avons confié la réalisation à la Société PCCONSEIL MULTIMEDIA de Saint-Victor de Malcap (30).

Prochainement dans vos bureaux, agences et magasins, vous allez recevoir la visite de Véronique LEULLIER et/ou Fabrice DALVERNY qui viendront faire des prises de vue extérieures et intérieures de vos enseignes, et vous laisseront également un formulaire à remplir le plus précisément possible au sujet du message que vous souhaitez faire passer sur votre page Internet.

Les membres du bureau sont à votre disposition et à votre écoute pour une aide éventuelle, et pour le bon déroulement de cette opération préalable à l'ouverture de notre site.

L'adresse de notre site est : www.uciapl.com

Concernant les travaux de réalisation du site, nous avons des remontées de propos critiques tenus souvent d'ailleurs par des personnes étrangères à notre association, comme par hasard, mais qui au demeurant semblent être bien informées, mais nous, nous les pensons mal informées de ce qui se passe dans notre association.

A priori, elles sont informées effectivement !

Nous ne polémiquerons pas à ce sujet, car nous considérons que nous avons bien mieux à faire qu'à gaspiller notre énergie à des fins stériles, et les propos tenus pourraient bien se retourner un jour contre leurs auteurs.

De plus, nous n'avons plus de temps à perdre, compte tenu des objectifs à atteindre.

De notre côté, nous tenons à vous faire part de ce qui s'est réellement passé jusqu'ici au sujet du site Internet, afin de faire taire si possible ces rumeurs, car de cela également vous devez en être informé, de manière à ce que chaque adhérent de notre association, dont vous êtes, soit informé comme il se doit.

Au tout début de nos premières réunions de commissions, 2 personnes ont souhaité se charger de réaliser un site pour notre association, dont une avait la qualité d'informaticien. Elles sont rejointes bientôt par une troisième personne possédant des connaissances certaines dans ces domaines là.

La présentation du site qui a été faite le 5 avril 2005 devant la CCI et nos élus locaux en votre présence, préfigurait de ce qui devait être notre site.

Ce site évoquait l'UCIAPL, ses adhérents, parlait de tourisme et de Saint-Ambroix ; il n'y avait rien à dire jusqu'au moment où, nous avons appris de la mairie et de l'office de tourisme la réalisation de leur site respectif.

Il semblait déjà que notre site perdait un peu de son intérêt, dès l'instant qu'il n'y avait pas mieux que la mairie pour parler de notre commune et l'office de tourisme de loisirs et de détente à Saint-Ambroix.

Le graphisme de notre site était en fait celui que la mairie avait adopté, représentant notre patrimoine local et à juste titre, mais commun aux 3 sites.

En priorité, nous recherchions pour communiquer et vendre nos activités sur internet un site personnalisé et accrocheur.

Je passerai rapidement sur les difficultés de se rencontrer avec les 2 principales personnes en charge du site, car la troisième fut assez vite écartée par les 2 premières.

En dehors de 2 présentations devant le bureau qui confirmaient ce que nous connaissions déjà, aucune autre proposition sur les objectifs à atteindre ne fut faite.

Plus tard, lors de la campagne d'adhésions, certains d'entre vous possédant déjà un site et

ne souhaitant qu'un lien avec notre association, ont attiré notre attention sur la cherté du prix forfaitaire à payer, par rapport à ce qui se pratique ailleurs.

A partir de cette information, nous nous sommes rapproché de PCCONSEIL MULTIMEDIA, qui se trouvait par ailleurs être adhérent à notre association, lequel nous a reçu rapidement, présenté un devis détaillé de ses prestations à un prix inférieur de 25% pour 36 adhérents que nous étions à ce moment là.

La présentation qui s'ensuivit retint immédiatement notre attention car nous avions l'impression d'avoir devant nous pour une fois, un site pouvant communiquer positivement toutes nos activités, s'inspirant de sites faits par d'autres villes.

Le choix du site présenté par PCCONSEIL MULTIMEDIA fut adopté par le bureau à l'unanimité, sauf une voix, celle du membre apparenté à l'une des deux principales personnes ayant travaillé sur le premier projet.

Il s'avérait en fait que le premier informaticien s'imposait comme « développeur de systèmes » et le second davantage comme « créateur de site » répondant beaucoup mieux à notre attente.

Là-dessus, nous avons reçu du premier, une facture que le bureau tout entier trouvait un peu salée, sauf le membre qui soutenait le premier projet ; facture que nous avons négociée à la baisse en dédommagement du travail effectué.

Le bureau a eu tout au long de ces péripéties le souci d'un double objectif, d'abord celui de la bonne gestion de nos cotisations, mais aussi celui d'être sans cesse et surtout à la recherche de la plus grande et meilleure efficacité dans le but de servir au mieux le développement économique de nos activités.

Nous sommes aujourd'hui 66 adhérents à l'UCIAPL, sans avoir encore terminé notre campagne qui se poursuit, et vous remercions encore une fois de votre confiance.

Le bureau tient à redire que notre association reste ouverte à tous, y compris et surtout à ceux qui hésitent encore à nous rejoindre, et vous remercie de la faire savoir autour de vous.

Nous espérons également arriver à convaincre ceux qui ne partagent pas toutes nos convictions sur les moyens à utiliser et le comportement à avoir pour atteindre les objectifs que vous nous avez fixés.

Yves Chauvet
Président de l'UCIAPL

Bruno Cangini
Responsable de la
communication

DOCUMENTS JOINTS

- 1 - Le calendrier des animations.
- 2 - La liste des 66 adhérents de l'UCIAPL à aujourd'hui.
- 3 - La coupure de presse Midi Libre parue vendredi 8 juillet 2005 chez nos amis de l'UCIA d'ALES
- 4 - Un questionnaire destiné à recueillir les informations que vous voulez diffuser sur votre page Internet ainsi qu'un exemple de réponses sous forme de copie d'écran afin de vous aider à mieux formuler votre texte.

MISE EN LIGNE DU
SITE INTERNET
PROGRAMMÉE LE
1ER AOUT 2005
WWW.UCIAPL.COM



Maquette de la page d'accueil du futur site